

**Audit de l'analyse de crédit et de la tarification
Financement structuré et financement de projets
Rapport final
Rapport n° 20/15
8 décembre 2015**

Diffusion

Destinataires : Président et chef de la direction
Premier vice-président et chef de la direction financière
Premier vice-président, Financement et Investissements
Vice-président et contrôleur général
Vice-président, Financement structuré et Financement de projets
Directeur de groupe, Financement structuré et Financement de projets

c. c. : Premier vice-président, Développement des affaires
Premier vice-président, Solutions d'affaires et Innovation
Premier vice-président et chef de la gestion des risques
Premier vice-président, Affaires générales et secrétariat
Premier vice-président, Ressources humaines et Communications
Premier vice-président, Assurances
Directeur de groupe, Relations avec les parties intéressées et Planification
Directeur principal, Bureau du vérificateur général
Directeur, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification

Ramesh Baddepudi
Souhail Sadaka
Muhammad Abid

Vice-présidente, Vérification interne

Monica Ryan

Table des matières

Introduction 3

Objectif et étendue de l’audit 3

Opinion de la Vérification interne 3

Constatations de l’audit et plans d’action 3

Conclusion 4

Introduction

Conformément à notre plan d'audit de 2015, la Vérification interne a effectué l'audit des activités d'analyse de crédit, de tarification, de montage et de délégation de pouvoirs (DOA) par transaction réalisées dans le cadre du processus de souscription du Groupe du financement structuré et du financement de projets (SPF). EDC octroi des prêts de type « financement de projets », qui supposent un financement à long terme d'un projet d'infrastructure ou industriel et un remboursement fondé sur les flux de trésorerie projetés du projet. EDC finance surtout les projets qui, parce qu'ils soutiendront ou développeront les exportations, auront des retombées économiques manifestes pour le Canada, et qui font partie de l'un des trois segments suivants : projets industriels et d'infrastructure, électricité et services publics, et industries extractives (pétrole et gaz naturel, exploitation minière, métaux et ressources naturelles). Au cours de la dernière année, le SPF d'EDC a établi 20 nouvelles facilités, pour un total d'environ 2 milliards de dollars en financement.

Objectif et étendue de l'audit

L'objectif global de cet audit était d'évaluer les contrôles relatifs à l'analyse de crédit, à la tarification, au montage et à la DOA par transaction. Nous avons entre autres analysé la conception et l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. La vérification par transaction des activités d'analyse de crédit, de tarification, de montage et de DOA s'est déroulée d'août 2014 à la fin de juillet 2015.

Opinion de la Vérification interne

Les résultats de notre audit nous ont amenés à conclure que les activités d'analyse de crédit, de tarification, de montage et de DOA réalisées par le SPF sont *bien contrôlées*¹. Le SPF n'a pas de lignes directrices de souscription qui lui sont propres à l'heure actuelle, mais l'équipe applique les lignes directrices sectorielles d'évaluation des risques publiées par S&P et Moody's. Nous avons vérifié un échantillon de transactions au regard des lignes directrices de Moody's et n'avons constaté aucun problème important. Reconnaissant l'avantage que présente le fait d'avoir des lignes directrices propres à EDC, la direction a élaboré un plan d'action pour mettre en place des lignes directrices de souscription pour le SPF d'ici le quatrième trimestre de 2017. Les lignes directrices pourront ainsi être adaptées au nouveau modèle d'évaluation des risques du SPF, qui sera mis en œuvre vers la fin de 2016.

Constatations de l'audit et plans d'action

Première constatation – Lignes directrices de souscription

Étant donné la nature spécialisée des activités du SPF, il est essentiel d'établir des lignes directrices de souscription par secteur pour assurer l'uniformité des décisions de crédit et la solidité du processus global d'octroi de prêts. Nous avons constaté qu'il n'existe pas de lignes directrices propres au SPF. Cependant, le groupe a accès aux lignes directrices sectorielles publiées par des agences externes comme S&P, Moody's et Fitch. On nous a informés que l'équipe de souscription se sert de ces documents comme références, au besoin. Par ailleurs, aucun problème important n'a été relevé lors de la vérification des six dossiers de

¹ Nos opinions d'audit standards sont les suivantes :

- **Contrôle rigoureux** : Les contrôles clés ont bien été conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires sont en place. Les objectifs du processus audité seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Les contrôles clés ont bien été conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus audité seront probablement atteints.
- **Possibilités d'amélioration des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue financier et/ou de celui de la réputation, l'incidence sur le processus audité n'est pas négligeable. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne seront probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus audité est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

souscription de notre échantillon. La direction travaille actuellement à la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'évaluation des risques pour le SPF et a conçu un plan d'action selon lequel elle profitera du changement de méthodologie pour préparer des lignes directrices de souscription pour le SPF.

Constatation de l'audit – Problème modéré²

Responsable de l'intervention – Sven List (vice-président, Financement structuré et Financement de projets)

Date d'échéance – Mise en œuvre d'ici le quatrième trimestre de 2017.

Conclusion

La constatation de l'audit a été communiquée à la direction, qui l'a acceptée et a élaboré un plan d'action dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au quatrième trimestre de 2017. Nous tenons à remercier la direction de l'appui offert tout au long de l'audit.

²

Les constatations de l'audit sont établies comme suit :

- **Problème majeur** : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation n'est pas négligeable. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives s'imposent pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation pour le processus n'est pas négligeable. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives s'imposent pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont économiquement efficaces.
- **Problème mineur** : Faiblesse dans la conception et/ou le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable que l'atteinte des objectifs soit compromise. Il est recommandé de mettre en place des mesures correctives pour rentabiliser les contrôles.